
SECRETARIAT GÉNÉRALTravail - Démocratie - Paix
-----DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIÈRES-----
DIVISION DU PERSONNEL
-----777) DÉCRET N° 82/849 du 10/9/82
STR. SG/DARF/DP

portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1981 des Fonctionnaires des Cadres de la Catégorie A - Hiérarchie I du Personnel Diplomatique et Consulaire.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution du 5 Juillet 1979;

Vu la Loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'Article 47 de la Constitution du 5 Juillet 1979;

SAS: Vu la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires des Cadres de la République Populaire du Congo;

VP: Vu l'Arrêté N° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le régime sur la solde des Fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret N° 61/143/TF du 27 Juin 1961 portant Statut Commun des Cadres du Personnel Diplomatique et Consulaire de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret N° 62/197/TF du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires des Cadres de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret N° 63/198/TF du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et la révocation des Fonctionnaires;

Vu le Décret N° 62/130/TF du 9 Juin 1962 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret N° 65/170/TF/DF du 25 Juin 1962 réglementant l'avancement des Fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret N° 66/476 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret N° 61/194/TF du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret N° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le Décret N° 80/644 du 13 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

CF: Vu le Rectificatif N° 81/017 du 26 Janvier 1981 au Décret N° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

Vu le Décret N° 80/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérêts des Membres du Gouvernement;

Vu le Décret N° 80/630 du 26 Décembre 1980 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Administrative Paritaire réunie à Brazzaville le 11 Décembre 1981,

D É C R E T .-

Article 1er.- Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1981, les Fonctionnaires des Cadres de la Catégorie A - Hiérarchie I du Personnel Diplomatique et Consulaire dont les noms suivent :

1°/- CONSEILLERS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :POUR LE SEIN DU GOUVERNEMENT :

M. N'GABOU Firmin, S.E.C. (P.T.R. 30M) - BRAZZAVILLE

...../.....

2°)- SECRETAIRES DES AFFAIRES ETRANGERES

POUR LE 2EME ECHELON A 2 ANS :

MR. BOUMBAKA Jean-Raymond, Directeur des Relations Extérieures B/Ville*
M. CIA Corneille-Brouard, Mini. Aff. Etrangères BRAZZAVILLE
M. GA Roger-Julien, en stage en S.U.S.S.
M. TAGUY-MOLLET Nicodème, Mini. Aff. Etrangères BRAZZAVILLE
M. NCESSO Joseph, Mini. Affaires Etrangères BRAZZAVILLE

A 30 MOIS :

CYCOPHO Joseph-Bordas, Mini. Affaires Etrangères BRAZZAVILLE

POUR LE 3EME ECHELON A 2 ANS :

MR. FOUNGOU Anselme, Mini. Affaires Etrangères BRAZZAVILLE
M. GHIRBA Léonard-Emile, Présidence de la République BRAZZAVILLE

POUR LE 4EME ECHELON A 2 ANS :

MR. INQUESE Basile, en stage en FRANCE
M. NGOUNI-MPA-NGZARI Pierre, Commissariat Politique/Kouilou P/TE-NOIRE
M. NGUKA Alphonsse, Mini. Affaires Etrangères BRAZZAVILLE

POUR LE 5EME ECHELON A 30 MOIS :

MR. NGOUNGA-IA-NGNAGNA Camille, Mini. Affaires Etrangères BRAZZAVILLE
M. NGOUNGA-MOUNGWA Alphonsse en stage en U.R.S.S.

Article 3.-Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 20 SEPTEMBRE 1962

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Affaires
Etrangères

Pierre H. H. H. -

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,-

Bernard GOMBO MASTOMA.-

Colonel Louis SYLVAIN - COMA.-

Le Ministre des Finances,

ITIHI ESETEUMBA LEKOUNDZI U.-

AMPLIATIONS :

PR..... 2	DGTFP/DFP..... 9
PM..... 2	D.B..... 6
CAB/MAE..... 2	D.C.F..... 2
SGAE..... 2	DIVISION PERSONNEL 4
MINI. FINANCES..... 2	INTERESSES..... 14
	JORIC..... 4
	SGC./RC..... 1